

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 4 novembre 2019, à la salle municipale de  
Saint-Alphonse à 19 h 30.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain  
Sylvie Dugas  
Cynthia Therrien-Samson  
Jean-Guy Bernard  
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La  
directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est  
également présente. Le poste de conseiller numéro 4 est vacant.

231-11-2019

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à  
prendre en considération l'ordre du jour proposé.

232-11-2019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le  
conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers que  
l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

233-11-2019

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 OCTOBRE 2019

Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent  
avoir lu le procès-verbal du 7 octobre 2019 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la  
conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers  
d'adopter le procès-verbal du 7 octobre 2019.

234-11-2019

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le  
conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers que les  
comptes au total 79 782.29\$ ci-après présentés soient acceptés pour  
paiement:

Buro plus J.M. Arsenault		372.07 \$
Caisse Desjardins Baie des Chaleurs		960.89 \$
Carquest New Richmond		143.05 \$
Centre de Rénovation St-Siméon		951.94 \$
Confian		244.95 \$
La Coop Purdel		4 517.70 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	655.10 \$ p	
Distributions Leblanc		49.00 \$
Enseignes idées plus		20 707.00 \$
Gaspésie Diesel		784.07 \$
Reina Goulet petite caisse		35.55 \$
Hydro-Québec	4 305.68 \$ p	191.38 \$
Immeubles Landry St-Onge inc.		172.46 \$
PJC Jean Coutu Caplan		12.08 \$
PJC Jean Coutu New Richmond		130.35 \$
Leblanc Environnement Inc		2 770.18 \$
Magasin Michael Rossy #251		78.40 \$
Marchés tradition		123.65 \$
Sûreté du Québec (Ministre des Finances)	16 048.00 \$ p	

M.J. Briere inc.		99.18 \$
MRC de Bonaventure		591.34 \$
Municipalité de Caplan		210.48 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET		5 150.89 \$
O.M.H. Saint-Alphonse		791.00 \$
Pièces d'auto M.G.A. & Fils		94.22 \$
Gérard Porlier		111.80 \$
Martin Poirier		95.66 \$
Réjean Poirier		11.18 \$
Postes Canada	63.92 \$ p	
Quincaillerie Arsenault Enr		467.78 \$
Réal Huot Inc.		2 308.31 \$
Régie alcools courses et jeux du Québec		47.00 \$
Services de cartes Desjardins (interac)	37.58 \$ p	
Services informatiques Gilles Bujold		426.91 \$
Soudure Caplan Inc		116.65 \$
Laurent St-Onge		2 345.49 \$
Mathieu Tanguay	66.79 \$ p	57.57 \$
Télécommunications de l'Est	635.76 \$ p	
Télus		745.11 \$
Visa Desjardins - Transport Québec	436.80 \$	
Ville de New Richmond		1 695.89 \$
Xerox Canada Ltée.		146.01 \$
Remises gouvernementales		9 775.47 \$

235-11-2019

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 203 172.65\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

AGAT Laboratoires		3 053.75 \$
AGP Assurance		210.00 \$
Bell mobilité	54.00 \$ p	
Carquest New Richmond		1 002.02 \$
Certified Laboratories		538.89 \$
Chemtrade Chemicals Canada Ltd.		697.56 \$
Cyr Débosselage Caplan Enr.		1 421.46 \$
Dépanneur le Duo Inc.		179.58 \$
Dicom Express	187.32 \$ p	
Les Distributions Leblanc		100.19 \$
Les Entreprises J.M. Arsenault		66.04 \$
Fiducie Desjardins	34 846.37 \$ p	
Groupe Négotel inc.		93.15 \$
Hydro-Québec		5 918.03 \$
Ministre des finances du Québec (MELCC)	129 874.87 \$ p	
M.J. Brière Inc.		130.57 \$
Municipalité de St-Alphonse		10 483.54 \$
Navigue.com		59.73 \$
Nortrax Québec Inc.		88.42 \$
Les Pétroles C. Poirier		3 273.36 \$
Pièces d'auto M.G.A. et Fils		66.64 \$
Remises gouvernementales		9 647.98 \$
Revenu Québec	8.32 \$ p	
Services de cartes Desjardins	44.49 \$ p	
Télécommunications de l'Est		36.68 \$
Visa Desjardins		143.84 \$
WSP Canada Inc.		945.85 \$

236-11-2019

PROJET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – LET

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que nous autorisons le maire à permettre la transmission du projet des prévisions budgétaires et la grille de tarification préliminaire de l'année 2020 pour l'enfouissement des matières résiduelles par le directeur du LET et ce, dès que le projet des prévisions sera signé par le maire, le tout conformément à l'entente relative à la fourniture de services en matière de traitement de matières résiduelles et ils seront adoptés en décembre prochain.

.....

237-11-2019

DÉPÔT D'UN ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES – LET

Un état des revenus et des dépenses du lieu d'enfouissement technique est remis à chacun des membres du Conseil municipal.

.....

238-11-2019

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS – LET

Monsieur Rock Pratte, directeur du LET fait un résumé du déroulement des opérations du lieu d'enfouissement technique.

.....

239-11-2019

PROLONGATION DE L'ENGAGEMENT D'UN JOURNALIER MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers de prolonger l'engagement de monsieur Claude Chevalier du 1<sup>er</sup> au 15 novembre 2019 comme journalier municipal et nous mandatons le maire à signer le contrat d'engagement.

.....

240-11-2019

LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT 314-2019

CONSIDÉRANT QUE des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public dès le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée, son application et qu'aucun changement n'a été apporté entre le projet de règlement déposé et le règlement soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le Règlement portant le numéro 314-2019 concernant les nuisances.

.....

241-11-2019

LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT 315-2019

CONSIDÉRANT QUE des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public dès le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée, son application et qu'aucun changement n'a été apporté entre le projet de règlement déposé et le règlement soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le Règlement portant le numéro 315-2019 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

.....

242-11-2019

LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT 316-2019

CONSIDÉRANT QUE des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public dès le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée, son application et qu'aucun changement n'a été apporté entre le projet de règlement déposé et le règlement soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le Règlement portant le numéro 316-2019 concernant le tir à partir des chemins publics.

.....

243-11-2019

LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT 317-2019

CONSIDÉRANT QUE des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public dès le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée, son application et qu'aucun changement n'a été apporté entre le projet de règlement déposé et le règlement soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le Règlement portant le numéro 317-2019 concernant le nourrissage des animaux sauvages.

.....

244-11-2019

DEMANDE DE DÉNEIGEMENT – RUE PRINCIPALE OUEST, PETITE ROUTE SEIGNEURIALE ET CHEMIN DU CALVAIRE

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que nous autorisons New Richmond Wind LP (TransAlta Corporation) ou son mandataire à effectuer le déneigement, pour les 5 prochaines saisons hivernales suivantes : 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 de la rue Principale Ouest à partir de la virée, de la Petite route Seigneuriale et du chemin du Calvaire et ce, conformément à notre résolution 291-12-2016 «Déneigement des chemins municipaux», de plus, les chemins devront être remis dans le même état qu'avant l'utilisation et une preuve d'assurance responsabilité civile devra nous être remise chaque année.

.....

245-11-2019

CLUB DE L'ÂGE D'OR LA MADELON

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers que dans le cadre du programme Fonds de développement du territoire volet «Festivals et événements municipaux» 2019, nous autorisons une aide financière de 400.00\$ au Club de l'Âge d'Or La Madelon pour une activité de Noël qui se déroulera le 23 novembre prochain à Saint-Alphonse.

.....

246-11-2019

CERCLE DES FERMÈRES DE ST-ALPHONSE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que dans le cadre du programme Fonds de développement du territoire volet «Festivals et événements municipaux» 2019, nous autorisons une aide financière de 600.00\$ au Cercle des Fermières de St-Alphonse pour une activité qui se déroulera le 7 décembre prochain à Saint-Alphonse.

.....

247-11-2019

COMITÉ DE LA FAMILLE

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers que dans le cadre du programme Fonds de développement du territoire volet «Festivals et événements municipaux» 2019, nous autorisons une aide financière de 400.00\$ au Comité de la Famille pour une activité qui se déroulera conjointement avec le Cercle des Fermières de St-Alphonse le 7 décembre prochain à Saint-Alphonse.

.....

248-11-2019

PREMIERS RÉPONDANTS

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une rémunération de 48,00\$ à chacun des trois premiers répondants présents pour leurs services de premiers soins lors de l'activité de la Course des Galopeux du 13 octobre dernier.

.....

249-11-2019

TECQ – DÉCOMPTÉ PROGRESSIF N° 2

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que suite à la recommandation de paiement d'Arpo Groupe - Conseil du 30 octobre 2019, nous autorisons le versement à la réception des quittances des fournisseurs et sous-traitant, du décompte progressif n°2 pour les travaux prévus par la TECQ payable à Action Progex Inc pour un paiement au montant de 320 464.59\$.

.....

250-11-2019

DÉCLARATION POUR L'INCLUSION ET L'OUVERTURE À LA DIVERSITÉ PRINCIPES

**ÉGALITÉ ENTRE LES PERSONNES**

La Municipalité de Saint-Alphonse adhère aux valeurs d'égalité entre les personnes, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression du genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

**RECONNAISSANCE ET RESPECT DE LA DIVERSITÉ**

L'ouverture à l'autre, la tolérance envers la différence, l'acceptation de la diversité sous toutes ses formes, qu'elles soient culturelles, ethniques, sexuelles et de genre, sont des principes qui doivent être portés par l'ensemble de la société et auxquels la Municipalité de Saint-Alphonse adhère.

**OUVERTURE ET INCLUSION**

Pour la Municipalité de Saint-Alphonse, la municipalité représente le milieu de vie, le lieu où habite une personne. Ainsi, la municipalité doit œuvrer à offrir à toutes les personnes habitant sur son territoire ou étant de passage, un environnement sain et sécuritaire, ouvert et accueillant, permettant à tous d'y être bien et de s'y épanouir.

**PRÉAMBULE**

CONSIDÉRANT QUE les droits fondamentaux des personnes ont été proclamés et enchâssés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (1975) et la Charte canadienne des droits et libertés (1982).

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et les MRC sont reconnues par l'État québécois en tant que gouvernements de proximité en étant le palier de gouvernance le plus près des citoyens et des citoyennes.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit œuvrer à offrir à toute personne un environnement sain et sécuritaire, ouvert et accueillant.

CONSIDÉRANT QUE la déclaration de principe de la Politique d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) rappelle que l'égalité est un droit fondamental et qu'il constitue une valeur essentielle de la démocratie québécoise.

CONSIDÉRANT QUE malgré tous les acquis des dernières décennies et l'adoption de lois qui garantissent l'égalité de droit, des inégalités existent encore.

CONSIDÉRANT QUE des gestes politiques d'engagement en faveur de l'ouverture à l'autre, du respect de la diversité et de la différence sont encore nécessaires.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alphonse représente aussi la diversité de ses citoyens et citoyennes, eux-mêmes représentatifs de toute la diversité québécoise, et que, en ce sens, elle déclare leur droit au respect, à la reconnaissance et à l'inclusion.

## ENGAGEMENTS

Par la présente DÉCLARATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE POUR L'INCLUSION ET L'OUVERTURE À LA DIVERSITÉ, il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse se positionne contre toute forme de discrimination ethnique, culturelle, sexuelle ou de genre et s'engage à :

- Adopter une culture organisationnelle appuyée sur les valeurs d'égalité, de respect, d'ouverture et d'inclusion;
- Promouvoir les valeurs d'égalité, de respect, d'ouverture et d'inclusion auprès de ses partenaires, de la population et lors de ses interventions;
- Offrir à toute personne un environnement sain et sécuritaire, ouvert, inclusif et accueillant;
- Promouvoir la présente Déclaration auprès de la population.

.....

251-11-2019

### PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Alphonse reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le plan de sécurité civile de la Municipalité de Saint-Alphonse soit adopté;

QUE Reina Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

252-11-2019

FÊTE DE NOËL 2019

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que nous autorisons un budget de 860.00\$ dans le cadre du programme Fonds de développement du territoire volet «Festivals et événements municipaux» 2019 pour la Fête de Noël 2019 qui se déroulera le dimanche 15 décembre 2019 au centre communautaire, nous autorisons la tenue d'une parade tintamarre de 15 heures à 16 heures sur la rue Principale, en partant du 140, rue Principale Ouest (centre communautaire) jusqu'à l'interception de la route Marcellin, une avance de 450.00\$ a déjà été versée à notre technicien des loisirs et vie communautaire, Mathieu Tanguay.

253-11-2019

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse approuve les dépenses d'un montant de 11 658.85\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

254-11-2019

OMH PROGRAMME SUPPLÉMENT LOYER ET VERSEMENTS 2019

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers de verser à l'Office municipal d'habitation de Saint-Alphonse un montant de 4 844.80\$ soit 514.80\$ représentant 10% du coût du supplément au loyer pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 et 4 330,00\$ représentant le solde de 10% du déficit que notre municipalité doit absorber pour l'année 2019 selon le rapport d'approbation – budgets 2019 en date du 3 septembre 2019 qui est 7 494.00\$.

255-11-2019

DÉPÔT D'UN ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet à chacun des membres du Conseil municipal un état des revenus et des dépenses tel que requis par l'article 176.4 du Code municipal.

.....

256-11-2019

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 30.

\_\_\_\_\_  
Gérard Porlier  
Maire

\_\_\_\_\_  
Reina Goulet, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....